

On en parle ...

En direct d'Hérin !

Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute...

Invitation à la cérémonie des vœux du Maire de la ville d'Hérin



LE 7 JANVIER 2017 À 17H

La cérémonie des vœux se déroulera à la salle des Fêtes. L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de joyeuses fêtes !

*Monsieur Jean-Paul COMYN,
maire de la ville d'Hérin*

et le conseil municipal

seraient heureux de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux.

Le 7 janvier à 17H à la salle des fêtes

2017

Un nouveau conciliateur de justice se tient à votre disposition



Un nouveau conciliateur, **M. Alain Smal**, est à votre disposition depuis le mercredi 7 décembre 2016. Il tient une permanence chaque premier mercredi du mois à partir de 14 heures, sur rendez-vous. Téléphonnez au 03.27.20.06.06.

Une nouvelle façon d'accéder aux infos pratiques de votre Commune : le Guide l'Habitant

Vous le savez, vos élus ont décidé de ne pas renouveler l'agenda municipal annuel.

Pour remplacer les pages d'informations pratiques que vous trouviez dans ce document, un « Guide de l'Habitant » sera consultable et téléchargeable depuis le site internet de la Ville : www.ville-herin.fr



Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute...

Révision des listes électorales pour l'année 2017

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016 (*voir ci-dessous*). Sont notamment concernés :

- Les **nouveaux habitants** de la Commune,
- Les **personnes** remplissant les conditions requises pour être électeur et **qui ne sont pas inscrites** sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit,
- Les **jeunes gens qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2017** (bien que leur inscription soit automatique, nous invitons les jeunes gens à vérifier auprès de la Mairie si cette inscription a bien été notifiée).

SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE.

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de résidence.

Cependant **TOUT CHANGEMENT DE DOMICILE, MÊME A L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNE, DOIT ÊTRE SIGNALÉ** au service « Elections » en Mairie.

Pour vous inscrire, merci de vous munir :

- D'une pièce d'identité - en cours de validité - justifiant de la nationalité française,
- D'un justificatif de domicile (facture datant de moins de trois mois),
- Ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e) pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une contribution directe communale.

N.B : Les électeurs de l'Union Européenne sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

Notez-le !

La mairie vous accueillera **UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES** aux dates suivantes :

- Vendredi 30 décembre 2016 de 13h30 à 17h30
- Samedi 31 décembre de 8 heures à 10 heures



OUVERTURE PROCHAINE DE LA CRECHE D'HERIN



Lilomarmots
Crèche d'éveil

1er Trimestre 2017

Informations Générales :

- Crèche Halte Garderie de 10 places (multi accueil)
- Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Pour toute demande d'inscription, merci d'envoyer votre demande à l'adresse suivante : "geraldine.lilomarmots@gmail.com" ou de nous contacter au 03 27 24 88 64



L'ouverture de la crèche se profile !

C'était annoncé dans le **magazine municipal Herin.Com** : une **crèche multi-accueil de dix berceaux** va investir les locaux de l'ancien Pôle Jeunesse, situé en face de La Poste.

Les **travaux de mise aux normes** vont bon train puisque l'**ouverture** est programmée pour le premier trimestre de l'année, **probablement en février**.

Sanitaires neufs, espace de vie de 40 m², dortoir double, espace de change, cuisine... Les lieux seront optimisés de façon à accueillir au mieux les **enfants de 2 mois et demi à six ans**.

Cette structure à taille humaine sera en mesure de répondre aux désirs d'une vingtaine de familles grâce à des **horaires larges (7h30 - 19h du lundi au vendredi)** et au travail d'une **équipe de quatre personnes** (recrutement en cours). Le service proposé offrira un très **bon rapport qualité/coût** notamment grâce à la prise en charge des repas et des couches... Les demandes se multiplient déjà !

Ce nouvel équipement - favorable à la mixité sociale - **répond ainsi à un engagement politique fort de la Municipalité**, consciente des besoins en la matière.

